



COLLÈGE CHARLEMAGNE
13, rue Charlemagne
75004 Paris
téléphone 01 53 01 98 50
fax 01 42 72 78 18
www.lycee-charlemagne.fr

PROJET D'ETABLISSEMENT

2014-2017

Présenté au Conseil d'Administration

Du 6 novembre 2014

par l'équipe de direction

1. PREAMBULE

Un projet est le fruit d'une large concertation, il est porteur d'un langage commun et constitue un cadre de référence. Il a paru nécessaire de revoir le dernier projet d'établissement dont s'était doté le collège Charlemagne pour les années 2006-2009 pour les raisons suivantes :

- Se situer dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation d l'école.
- Prendre en compte le nouveau projet de l'Académie de Paris pour les années 2013-2016 décliné en cinq axes pour assurer la réussite et l'épanouissement de chaque élève et donner sens aux actions à conduire dans les établissements.
- Rendre plus lisibles les priorités du collège en s'appuyant sur les rapports annuels sur le fonctionnement pédagogique présentés aux conseils d'administration de rentrée.
- Mobiliser le plus d'acteurs possible (élèves, parents, personnels, partenaires) pour que chacun puisse adhérer et reconnaître son travail et son investissement.

Le projet d'établissement est en effet un outil de communication, résultat de la réflexion collective sur les actions menées dans l'établissement avec les 2 finalités suivantes : enseigner (apprentissage du savoir) et éduquer (apprentissage de la citoyenneté). En s'appuyant sur un état des lieux et un diagnostic partagés il affiche des priorités qui s'inscrivent dans les grandes orientations nationales de politique éducative ; il n'a pas pour vocation d'englober, dans une démarche totalisante, toute l'activité du collège.

C'est dans ce cadre que nous inscrivons le projet du collège Charlemagne dont l'ambition est la pleine réussite de tous ses élèves.

2. LE PROJET ACADEMIQUE 2013-2016

Axe 1: Faire entrer l'académie de Paris dans l'ère du numérique.

Axe 2: Promouvoir une politique culturelle ambitieuse au service de tous.

Axe 3 : Développer l'ouverture internationale et les compétences linguistiques de chaque élève.

Axe 4 : Mettre en œuvre des parcours fluides et adaptés à chaque élève.

Axe 5 : Créer un cadre serein et respectueux de tous pour des apprentissages de qualité.

3. LE PROJET DU COLLEGE 2006-2009

Axe 1

Favoriser la continuité et la réussite des parcours scolaires pour conduire l'ensemble des élèves aux niveaux de compétences attendus en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants

Bilan

Nos élèves réussissent globalement bien leur parcours scolaire au collège. Ces cinq dernières années, entre 93.2 et 99.3 % d'entre eux obtiennent le brevet des collèges. (entre 87 et 94 pour les années 2006-2009)

Axe 2

Prendre en compte la diversité des élèves et notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers

Bilan

Orientation des élèves en fin de 3^{ème} sur les cinq dernières années : entre 90.4 et 98.7 % en seconde GT, entre 1.3 et 7.4 en voie professionnelle, entre 0 et 4 % en redoublement.

Axe 3

Promouvoir une politique éducative de la vie de l'élève qui favorise l'initiative et l'engagement des jeunes, prévienne les ruptures et garantit la protection

Bilan

Une implication réelle dans l'association sportive et les activités du FSE.
Ecriture d'une charte vie scolaire.

Axe 4

Favoriser l'apprentissage des langues vivantes et faciliter l'ouverture internationale.

L'offre de 4 langues vivantes en 4 ème est un point positif mais l'ouverture internationale est à développer.

Axe 5

Développer les technologies de l'information et de la communication afin de mettre à la disposition de tous les élèves les outils de l'avenir et de leur donner les meilleures chances de réussite

Bilan

Un effort important a été réalisé pour l'équipement des salles de cours et le développement du numérique qui fait maintenant partie des pratiques de nombreux enseignants.

4. L'ETAT DES LIEUX

L'état des lieux s'appuie sur les rapports annuels sur le fonctionnement pédagogique présentés aux CA de rentrée présentant des indicateurs chiffrés et des bilans qualitatifs.

4.1 Indicateurs chiffrés

A. Caractéristiques des élèves accueillis

A 1– Structures et effectifs observés début octobre

Divisions Effectifs	2009 D – E	2010 D-E	2011 D-E	2012 D-E	2012 E/D Charlemagne	2012 E/D Académie
6 ^{ème}	5 – 140	4-118	4-110	4-119	29.8	27
5 ^{ème}	5 – 147	5-143	4-119	4-119	26.8	27.1
4 ^{ème}	5 – 148	5-150	5-146	4-120	30	27.1
3 ^{ème}	4 – 119	5-146	5-144	5-146	29.2	27.3
TOTAL	19 – 554	19-557	18-519	17-504	29.6	27.1

La diminution du nombre de divisions correspond à l'objectif fixé qui était d'atteindre une structure à 16 divisions. Le nombre d'élèves par division (E/D) est toujours plus important au collège Charlemagne que dans la moyenne des établissements de l'académie.

Le collège Charlemagne est très attractif avec un taux de 42.02 (taux académique de 5.60): il s'agit du rapport entre le flux net de demandes de dérogation (différence entre le nombre de dérogations demandées pour accéder au collège et le nombre de demandes pour l'éviter) et le nombre d'élèves de 6^{ème} constaté à la rentrée.

A2 – Caractéristiques sociologiques des élèves

– Catégories socioprofessionnelles des parents de nos élèves

En %	CSP FAVORISEE A	CSP FAVORISEE B	CSP MOYENNE	CSP DEFAVORISEE
Education prioritaire	18.5	9	32.9	36.6
Académie de PARIS	37.6	9.6	28.7	21.5
Etablissement 2012/2013	64.5	6.5	20.4	6.7
Etablissement 2011/2012	66.9	6.9	19.1	5.6
Etablissement 2010/2011	74	4.8	17.8	3.4
Etablissement 2009/2010	66.8	06.5	19.5	07.0

Le collège accueille toujours davantage d'enfants de parents de catégories socioprofessionnelles très favorisées et très peu d'enfants de parents de CSP défavorisées par rapport aux moyennes académiques. On voit cependant une légère tendance à la hausse pour les CSP défavorisées et à la baisse pour les CSP très favorisées.

– Boursiers

	% Charlemagne	% en EP	% Académie
R 2012	8	38.1	23.7
R 2011	9.4	36.8	22.5
R 2010	7.7	37.4	22.4
R 2009	7.0	38.6	22.9
R 2008	6.9	40.6	23.8
R 2007	5.3	45.2	24.4

Nous accueillons toujours beaucoup moins de boursiers que dans les autres collèges de l'Académie.

– Retards scolaires

Niveaux	% d'élèves ayant 1 an de retard						
	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012	EP	Académie
6°	13.3	02.1	5.1	0.9	4.2	17.3	12.5
5°	05.4	10.2	2.8	7.6	4.2	18.6	13.3
4°	14.4	06.1	11.3	3.4	7.5	21.6	15.5
3°	08.5	16.0	6.2	9	5.5	27.3	19.4

Nous accueillons généralement moins d'élèves en retard d'un an que la moyenne des collèges à l'entrée en sixième : 95.8 % des élèves n'ont aucun retard (81.3 en éducation prioritaire, 86.6 au niveau académique). Il est à noter que la scolarité au collège n'accroît pas le nombre de ces retards en fin de troisième.

Niveaux	% d'élèves ayant 2 ans de retard ou plus						
	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012	EP	Académie
6°	0.7	1.4	0	0	0	1.4	1
5°	0.0	0.7	0.7	0	0	1	0.8
4°	0.0	0.0	0.7	0.7	0	1.5	1.2
3°	0.7	0.0	0	0.7	0	3	2

Nous n'accueillons aucun élève en retard scolaire de 2 ans et plus.

B- Les résultats

B 1- Flux de passage et orientation :

Redoublements en %	Collège 2009	Collège 2010	Collège 2011	Collège 2012	Collège 2013	Académie 2013
6 ^{ème}	10.0	4.3	0.9	3.3	2.5	2.4
5 ^{ème}	1.7	0	0.7	1.2	0.8	1.2
4 ^{ème}	4.8	4.1	2.76	1.4	0.8	2.1
3 ^{ème}	2.7	0.8	0.7	0	2.04	4

B2- Brevet des collèges

Sessions du Brevet des Collèges	Collège 2009	Collège 2010	Collège 2011	Collège 2012	Collège 2013	Académie 2013
		95.7 %	93.2 %	97.9 %	99.3%	95.2

B3- Orientation en fin de 3^{ème}

En %	Collège 2009	Collège 2010	Collège 2011	Collège 2012	Collège 2013	Académie 2013
2 ^{nde} GT	93.7	91.7	95.3	98.7	90.4	72.3
2 ^{nde} PRO, CAP, BAC PRO	2.1	7.5	4	1.3	7.48	23.7
Redoublement	4.2	0.8	0.7	0	2.04	4

4.2 Points forts et points faibles

Une réflexion menée en conseil pédagogique permet de dégager de façon non exhaustive (il s'agit plutôt de ressenti) quelques points sur lesquels pourront s'appuyer les actions menées dans le cadre du projet d'établissement.

Points forts :

Un climat de confiance entre adultes et élèves, entre adultes.

Une appétence des élèves pour l'école et une absence de tensions.

Une vie citoyenne et des élèves respectueux du cadre scolaire.

De bonnes relations avec les familles et un réel encadrement des parents.

Le développement des outils informatiques.

Points faibles :

L'accompagnement des quelques élèves en grande difficulté.

Une politique culturelle pas assez lisible.

Une ouverture internationale insuffisante.

Informatique : des outils informatiques pas toujours adaptés (par exemple pour l'intranet) et des problèmes de maintenance.

Image d'un collège au discours parfois trop élitiste mettant la pression sur les notes (ressenti des représentants des parents).

Exiguïté des locaux.

5. LES AXES PRIORITAIRES 2014-2017

Comment faire en sorte que le collège qui accueille des élèves très divers les conduise dans de bonnes conditions jusqu'à la fin de la classe de troisième et les prépare à la poursuite d'études ?

Axe 1 : Permettre à chaque élève de trouver sa voie de réussite

Un élève en difficulté l'est souvent déjà en 6^{ème}. Il est donc important de cibler nos actions d'abord à ce niveau, d'autant que nous ne connaissons pas vraiment les élèves entrant et en difficulté.

Il est aussi important de commencer les actions en début d'année pour éviter que de nouvelles lacunes ne s'installent.

1- Agir à l'échelle de la classe

Il est important que les élèves en difficulté aient un cadre pédagogique structurant.

- Proposer de travailler chaque partie du cours en distribuant un tableau d'objectifs (« À l'issue de ce chapitre, je dois savoir... »)
- Proposer des fiches d'autoévaluation avant le contrôle
- Pratiquer la pédagogie différenciée en distribuant pendant le contrôle des fiches de critères de réussite (« j'ai réussi mon exercice si - ... - ... - ... »).
- Faire réfléchir les élèves sur leur façon d'apprendre
Sont-ils visuels, auditifs ou kinesthésiques ? (site internet www.apprendreaapprendre.com).
- Expérimenter une évaluation par compétence (sans note) dans certaines disciplines (avec des professeurs volontaires) au niveau 6^{ème} (voir modalités en EPS) pour ne pas stigmatiser davantage les élèves en difficulté.
- Créer des binômes en classe pour le travail écrit

2- Agir à l'échelle du collège

- Organiser le parrainage d'une classe de 6ème par une classe de 3^{ème}
- Valoriser l'acquisition des compétences documentaires et informationnelles
- Evaluer cette acquisition en créant une rubrique spécifique sur le bulletin de 6ème
- Proposer ou maintenir des soutiens scolaires dans l'établissement

Le collège offre déjà du soutien aux élèves : soutien pluridisciplinaire, soutien de mathématiques en 3^{ème}, travail sur la méthodologie réalisé par les professeurs principaux de 6^{ème}, travail de remédiation réalisé par les professeurs de français en 6^{ème}, etc. Le soutien est à généraliser à d'autres disciplines et à d'autres niveaux. On peut réfléchir à l'idée de nommer un professeur référent par niveau dans certaines disciplines pour gérer les élèves en difficulté.

- Former aux gestes de 1er secours
- Rétablir les *Encouragements*

Dans un établissement où les *Félicitations* sont les seules récompenses figurant en bilan du bulletin, il est difficile de valoriser un élève qui aurait fait des progrès ou des efforts au cours d'un trimestre. Ainsi nous proposons le rétablissement des *Encouragements* du conseil de classe.

3- Agir dans le cadre périscolaire

- Dialoguer avec les familles des enfants en difficulté
Il faut autant que possible impliquer les parents dans la réussite scolaire de leur enfant.

Il est essentiel de commencer ce dialogue très tôt car le choix de la voie professionnelle se fait souvent par défaut et sans réelle projection.

Il est important de valoriser dans notre discours la voie professionnelle et ce dès la classe de 4^{ème}. On pourra ainsi proposer des mini-stages aux élèves décrocheurs et proposer des passages en 3^{ème} DP6. En 3^{ème}, le dialogue avec les familles des élèves en difficultés doit être amorcé le plus tôt possible afin de proposer un passage en 2^{nde} pro et d'utiliser le cas échéant le dispositif Passpro.

- Développer les relations avec les associations de quartier mettant en place du soutien scolaire (le pôle Simon Lefranc par exemple) et réfléchir à un parrainage d'élèves par des familles volontaires.

- Utiliser l'ordinateur comme pédagogie de détour

Il faut aussi que chaque discipline liste les sites internet de remédiation ou des sites intéressants du point de vue pédagogique pour aider l'élève à progresser (*Mathenpoche* par exemple). Cela peut permettre à l'élève qui est en difficulté à l'écrit de travailler sur un support différent de façon autonome et avec moins d'appréhension.

- Valoriser les compétences dans les activités extrascolaires de l'établissement

Même si l'élève est en difficulté, il est essentiel qu'il ait l'impression de faire partie d'un groupe, qu'il ne s'isole pas et qu'on le valorise sur des compétences moins scolaires. Pour cela, les ateliers sont importants (Atelier gravure, Atelier Echecs, Atelier scientifique, Atelier programmation, etc.) ainsi que l'AS et la chorale. Il est donc souhaitable que les productions d'élèves réalisées dans ce cadre-là soient diffusées et présentées à tous d'où l'importance de la fête de l'AS par exemple.

Axe 2 : Motiver par la culture

La situation du collège Charlemagne permet une offre culturelle dense et diversifiée. Même si la majorité des élèves de l'établissement bénéficie d'un contexte culturel favorable, il s'agit d'approfondir et de développer les dispositifs d'accès de tous les élèves à la culture.

1. Développer l'action culturelle « Dans les murs »

L'axe « motiver dans les murs » permet de favoriser les échanges pluridisciplinaires au sein de l'établissement.

- Créer ou approfondir des partenariats

Par exemple avec une compagnie théâtrale comme « Emporte Voix », ou avec un conteur (une conteuse) / musicien.

- Développer un projet avec la cinémathèque Robert LYNEN

2. Développer l'action culturelle « Hors les murs »

L'axe « agir hors les murs » diversifie les échanges culturels avec des partenaires variés

- Intégrer le dispositif « L'art pour grandir »
- Exploiter davantage l'environnement culturel proche et moins proche (Louvre, Beaubourg, Musée de Cluny, Bibliothèque Forney...) ou (Château de Vaux le Vicomte, Fontainebleau...) dans le cadre d'actions pluridisciplinaires.
- Proposer des séances ponctuelles, collectives et « réservées » en matinée en collaboration avec le cinéma « Grand Action »

Axe 3 : Promouvoir l'ouverture internationale

Le Collège Charlemagne est un établissement ouvert sur le monde par l'enseignement des langues. Il dispose d'une offre diversifiée, qui constitue une partie de son identité. Cette richesse est à préserver et à promouvoir par une plus grande ouverture sur les civilisations étrangères.

1- Maintenir la diversité linguistique

- Sanctuariser l'enseignement des 4 langues vivantes et des 2 langues anciennes
- Favoriser la sensibilisation aux choix des langues en classe de 5e en systématisant la séance d'animation pédagogique

2- Faire vivre le collège par la diversité linguistique

- Organiser les mois des langues

Chaque langue sera à l'honneur d'un mois spécifique à partir de janvier : mois de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, du russe et des langues anciennes, le calendrier précis étant à définir en conseil pédagogique.

Les professeurs de l'établissement seront mobilisés pour favoriser le traitement de thématiques civilisationnelles dans le cadre de leur enseignement.

On peut envisager un habillage de l'établissement, l'organisation d'une exposition, des sorties ciblées, des interventions, un menu à la cantine, etc.

Dans ce cadre le CDI peut être associé par la promotion d'ouvrages ou de presse en langues étrangères.

- Organiser une semaine de la presse étrangère au CDI
- Favoriser les projets pluri-disciplinaires qui intègrent une dimension linguistique

Un thème d'histoire des arts est traité et restitué en langue étrangère lors de l'oral de 3^{ème}.

Un projet franco-allemand est envisagé pour les classes de 3^{ème} dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre mondiale.

- Instaurer un « Prix du meilleur costume étranger » dans le cadre du carnaval
- Participer à la semaine de l'Europe, prolongement de la journée de l'Europe du 9 mai
- Promouvoir de la certification du niveau A2/B1

L'organisation des épreuves de certification est généralisée. Une cérémonie de remise de diplômes est mise en place.

3- Ouvrir le collège sur l'international

- Envisager la promotion d'échanges internationaux : par la correspondance numérique (projet e-twinning) ou l'organisation de voyages thématiques. L'objectif étant d'aboutir à terme à un appariement et à la mise en place d'un échange biennal.

- Envisager l'organisation d'une semaine des voyages au début de l'année, qui peut fonctionner comme voyages d'intégration en 6e ou 4e, moyen d'amorcer ou d'approfondir le climat de confiance dans l'établissement.

Axe 4 : Enseigner avec les outils informatiques et numériques

Pour apprendre des connaissances scolaires, les élèves ont besoin d'enseignants et de scénarios pédagogiques, c'est à dire d'objectifs d'apprentissage, de tâches, de progression, de supports, de régulation et d'évaluation de leur apprentissage. Ainsi, les outils informatiques trouvent une place dans cet ensemble en l'enrichissant.

1- Développer l'utilisation des ressources matérielles

- Utiliser les Tableaux Numériques Interactifs ou Tableaux Blancs Interactifs (TNI / TBI)

Proposer une formation sur site aux enseignants pour qu'ils ne soient pas utilisés que comme un vidéo-projecteur.

- Utiliser des tablettes tactiles
- Candidater pour un « collège connecté »
- Créer une salle informatique par étage.

- Créer un Espace Numérique de Travail – ENT, performant
Obtenir un espace centralisé de nos outils de travail et de communication.

2- Développer les ressources humaines

- Former les enseignants aux ressources numériques
Prévoir des formations sur les TNI, les tablettes numériques et l'ENT.
- Assurer efficacement la maintenance
Décharger des enseignants afin d'assurer le bon fonctionnement du parc informatique et l'administration de l'ENT.

Axe 5 : Maintenir le climat de confiance

Le climat de confiance qu'il soit entre les professeurs, les élèves ou les parents, est bien réel au collège Charlemagne. Le climat de confiance est lié à un cadre sécurisant. Plusieurs indicateurs attestent de ce climat de confiance et du côté sécurisant de l'établissement:

Les élèves restent au collège de la classe de 6^{ème} à la 3^{ème}. Ils connaissent le fonctionnement de l'établissement ainsi que les personnes y travaillant.

Les élèves participent aux activités proposées par l'établissement.

Les élèves sont écoutés avec une réelle prise en compte de leurs problèmes rencontrés.

Le personnel est stable et travaille en confiance.

1- Assurer la confiance élèves-professeurs

- Développer la liaison CM2-6^{ème} et l'accueil des élèves de 6^{ème}
Accueillir les futurs élèves de 6^{ème} durant leur année de CM2 pour une première approche avec le collège en collaboration avec les écoles du secteur.

- Lutter contre le décrochage

Développer les heures de soutien encadrées de préférence par des professeurs de mathématiques, français, histoire – géographie ou de langues.

Maintenir les rendez-vous parents – professeurs.

En cas de difficulté, la prise en charge doit être rapide, autant par les professeurs, le personnel de santé, le personnel d'éducation, la conseillère d'orientation psychologue.

- Adopter la charte du Vivre Ensemble

Cette charte sera rédigée par la CPE et les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} pour une durée de vie de 2 ans.

- Appliquer des sanctions justes et expliquées

Pour les élèves posant des problèmes de comportement récurrents, il faut envisager un conseil de discipline.

- Développer le sentiment d'appartenance au collège

Ce sentiment d'appartenance peut être créé et renforcé par de nombreux projets :

Développement des activités du foyer : ciné -club, échecs, théâtre, couture, gravure, journal, chorale.

Développement des activités de l'association sportive : football, basketball, tennis de table, cross, hip hop, volleyball.

Création d'un logo de l'association sportive

Instauration d'une fête des activités culturelles et sportives du collège.

Création d'une identité numérique du collège.

2- Garantir la confiance élèves-élèves

- Lier CM2-6^{ème} et accueillir des élèves de 6^{ème}

Accueillir les futurs élèves de 6^{ème} à la fin de leur année de CM2 (en juin après la suspension des cours des élèves du collège) pour une visite de l'établissement faite par des élèves de 6^{ème} choisis par le professeur principal parmi les élèves volontaires, la vie scolaire et/ou des professeurs et les professeurs des écoles

- Promouvoir les actions positives entre élèves

Mettre en place un tutorat / parrainage entre des élèves de 3^{ème} et de 6^{ème}.

Les élèves de 3^{ème} prennent en charge individuellement les élèves de 6^{ème} sur un thème travaillé en amont avec leur professeur principal.

Mise en place d'une correspondance informelle entre des élèves de 6^{ème} et de 3^{ème}.

- Adopter la charte du Vivre Ensemble

3- Développer la confiance professeurs-parents

- Faciliter la prise de rendez-vous et améliorer la communication professeurs – parents pour aider l'élève à réussir

- Disposer d'une ligne directe de la salle des professeurs pour pouvoir contacter les parents

- Prendre un rendez-vous dès la première difficulté constatée chez l'élève

- Maintenir les réunions parents-professeurs

- Mettre à disposition une salle de travail dédiée aux enseignants pour améliorer leurs conditions de travail.

6. EVALUATION

Un rapport annuel sera présenté au conseil d'administration.